Ski-Club L'Echelette

Liste de gardiennages 2026

Janvier	3 - 4		Nouvel An
Janvier	10 - 11	Knobel Matthias	
Janvier	17 - 18		Week-end à ski
Janvier	24 - 25	Clément Josselin	
Janvier-Février	31 - 1	Burkhard Joël	
Février	7 - 8	von Kaenel Dave	
Février	14 - 15	Winkler Thierry	Journée raquettes
Février	21 - 22	Dubach Gauthier	
Février-Mars	28 - 1	Froidevaux Jean-Louis	
Mars	7 - 8	Guerry Jean-Michel	
Mars	14 - 15		Assemblée Générale
Mars	21 - 22	Montavon Laura	
Mars	28 - 29	Flühmann Francis	
Avril	4 - 5		Pâques
Avril	11 - 12	Turrian Jean-Philippe	
Avril	18 - 19	Bassin Frédéric	
Avril	25 - 26	Gindrat Sébastien	
Mai	2 - 3	Romy Gabrielle	
Mai	9 - 10	ça me dit marche	Corvée
Mai	16 - 17	Knobel Swen	
Mai	23 - 24	Beck Roland	
Mai	30 - 31	Burkhard Joël	
Juin	6 - 7	Comte Florian	
Juin	13 - 14	Turrian Jean-Philippe	
Juin	20 - 21	Froidevaux Jérôme	
Juin	27 - 28	Knobel Matthias	
Juillet	4 - 5	von Kaenel Dave	
Juillet	11 - 12	Tschan Christophe	
Juillet	18 - 19		Vacances
Juillet	25 - 26		Vacances
Août	1 - 2		Vacances
Août	8 - 9	Froidevaux Jean-Louis	
Août	15 - 16	Clément Josselin	
Août	22 - 23	Dubach Gauthier	

Ski-Club L'Echelette

Liste de gardiennages 2026

Août	29 - 30	Winkler Thierry	
Septembre	5 - 6	Montavon Laura	Pique-nique au chalet
Septembre	12 - 13	Guerry Jean-Michel	
Septembre	19 - 20	Flühmann Francis	
Septembre	26 - 27	Beck Roland	Corvée
Octobre	3 - 4	Bassin Frédéric	
Octobre	10 - 11	Gindrat Sébastien	
Octobre	17 - 18	Tschan Christophe	
Octobre	24 - 25	Bossert Alfred	
Octobre-Novembre	31 - 1	Knobel Swen	
Novembre	7 - 8	Turrian Jean-Philippe	
Novembre	14 - 15	Romy Gabrielle	
Novembre	21 - 22		Repas de fin d`année
Novembre	28 - 29	Comte Florian	
Décembre	5 - 6	Winkler Ginette	
Décembre	12 - 13	Froidevaux Jérôme	
Décembre	19 - 20		Vacances de Noël
Décembre	26 - 27		Vacances de Noël
Janvier	2 - 3		Nouvel An

Le membre empêché doit se faire remplacer par un collègue.

Le gardien remet sans tarder le sachet de gardiennage chez Frédéric Bassin et note ce qui manque sur ce sachet (prière de vérifier d'abord la réserve : en haut du placard et dans les caisses dans l'armoire du dortoir).

Les verres vides sont redescendus par chacun.

Le chalet fournit, à l'exclusion de toute autre denrée :

Boissons: vin, bière, limonades diverses, thé, café (instantané et/ou filtre)

Denrées: huile, vinaigre, sel, sucre, poivre, moutarde.

Les utilisateurs sont priés de ne pas laisser de reste dans les buffets ou dans la cave et de prendre avec eux les linges à laver.

Le gardiennage s'effectue par n'importe quel temps et en toutes saisons.